



Infos Réglementaires n° 141

Pont Du Casse, le 02/10/2024

## **TECTO® 500SC**

La société De Sangosse tient à vous informer du renouvellement de l'autorisation de mise sur le marché du produit fongicide TECTO® 500 SC .

Vous trouverez ci-dessous un récapitulatif de la décision de renouvellement de l'autorisation de mise sur le marché.

**Autorisation de mise sur le marché n° 2010584**

**Fongicide : (SC – Suspension concentrée)**

**Composition : 500 g/l de Thiabendazole**

**Les délais de mise en conformité des étiquettes sont les suivants :**

Date limite d'écoulement des stocks du produit avec l'ancienne étiquette par le distributeur	27/02/2025
Date limite de fin d'utilisation du produit avec l'ancienne étiquette par l'utilisateur	27/02/2025

Afin de gérer au mieux les demandes d'étiquettes, nous vous remercions de remonter vos besoins entre **le 06 et le 17 Janvier 2025** à l'adresse : [etiquetteclp@DESANGOSSE.com](mailto:etiquetteclp@DESANGOSSE.com)

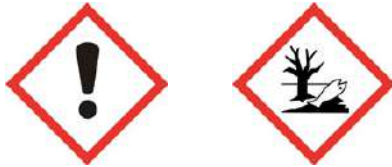
En précisant :

- le nom du produit
- son conditionnement
- le n° de lot et la date de fabrication
- l'adresse de livraison et numéro de téléphone

**i Usages Autorisés et Conditions d'Emploi**

Cultures	Cible	Dose maximum d'emploi	Nombre maximum d'applications	Stade d'application / conditions d'emploi	Délais avant récolte (DAR) (jours)	Zone non traitée aquatique (mètres)	Zone non traitée arthropodes et plantes non cibles (mètres)	Cultures attractives en floraison (arrêté du 20/11/2021)
Bananes	Maladies de conservation	0.09L/hL	1/an	BBCH 99	-	-	-	Non concerné
		Volume maximale de bouillie : 20 L/t						
Endives	Phoma	0.9L/hL	1/an	BBCH 00	28	-	-	Non concerné
		<p>Application uniquement par pulvérisation sur racines</p> <p>Volume maximale de bouillie : 8L/t</p> <p>L'application par trempage des racines est retiré car les données disponibles ne permettent pas d'exclure un risque de dépassement des limites maximales de résidus de la substance active.</p>						
Pomme de Terre	Fusariose Phoma Rhizoctone brun	6L/hL	1/an	BBCH 00	F (BBCH 00)	-	-	Non concerné
		Volume maximale de bouillie : 1.67 L/t						

**Classement selon le Règlement 1272/2008/CE (CLP) :**



**ATTENTION**

**H317** : Peut provoquer une allergie cutanée.

**H410** : Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

P261 Éviter de respirer les aérosols.

P273 Éviter le rejet dans l'environnement.

P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection.

P302 + P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau .

P333 + P313 En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.

P362 + P364 Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. P391 Recueillir le produit répandu.

P501 Éliminer le contenu/récipient conformément aux réglementations locales/nationales





**EUH401** : Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement

**SP 1** : Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage. Ne pas nettoyer le matériel d'application près des eaux de surface. Éviter la contamination *via* les systèmes d'évacuation des eaux à partir des cours de ferme ou des routes.

**Stockage et Manipulation**

**-Application uniquement automatisée, ne pas manipuler manuellement les plants et les racines traitées.**

**Protection de l'Opérateur et du Travailleur :**

Caractéristiques des EPI	PROTECTION DE L'OPÉRATEUR PENDANT LES PHASES DE :			PROTECTION DU TRAVAILLEUR
	PRÉPARATION / MÉLANGE / CHARGEMENT	APPLICATION*	NETTOYAGE DU MATÉRIEL DE PULVÉRISATION	
<b>GANTS EN NITRILE NF EN ISO 374-1/A1</b> réutilisables NF EN 16523-1+A1 (type A) ou à usage unique NF EN ISO 374-2 (types A, B ou C) 	Réutilisables	Réutilisables	Réutilisables	Réutilisables
<b>EPI VESTIMENTAIRE</b> conforme à la norme NF EN ISO 27065/A1 	EPI vestimentaire	EPI vestimentaire	EPI vestimentaire	
<b>EPI PARTIEL</b> blouse ou tablier à manches longues catégorie III type PB(3) 	ET EPI partiel	ET EPI partiel	ET EPI partiel	

\*si contact cutané ou respiratoire avec le produit

## Informations relatives au Transport :

N° ONU	Nom d'expédition des Nations Unies	Classe de danger	Groupe d'emballage
3082	MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A. (2-thiazol-4-yl-1h-benzoimidazole)	9	III

## Stockage - Nomenclature I.C.P.E. / Seveso III :

- Installations classées pour la protection de l'environnement : **4510**

## Mentions Légales

**TECTO®500SC** – AMM N° 2010584 - Thiabendazole 500 g/L - ® Marque déposée et détenteur de l'AMM : Syngenta

P261: Éviter de respirer les aérosols. P273: Éviter le rejet dans l'environnement. P280: Porter des gants de protection/ des vêtements de protection. P302 + P352: EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau. P333 + P313: En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin. P362+P364 : Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. P391: Recueillir le produit répandu. P501: Éliminer le contenu/récipient dans une installation d'élimination des déchets agréée. SP1: Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage. Ne pas nettoyer le matériel d'application près des eaux de surface. / Eviter la contamination via les systèmes d'évacuation des eaux à partir des cours de ferme ou des routes.

® Marque déposée et autorisation de mise sur le marché de SYNGENTA

*Nous vous informons qu'en application de la réglementation en vigueur, tout distributeur de produits phytopharmaceutiques est tenu d'informer ses clients en lui communiquant les informations appropriées sur l'utilisation des produits, les risques pour la santé et l'environnement, les consignes de sécurité permettant de gérer les risques en question ainsi que les changements intervenus et les précautions à prendre qui s'imposent.*

**Pour toutes informations complémentaires :**

[www.desangosse.fr](http://www.desangosse.fr) pour accéder aux fiches produit

[www.quickfds.fr](http://www.quickfds.fr) pour accéder à nos fiches de données de sécurité

[www.phytodata.com](http://www.phytodata.com) pour accéder à la base de données des Produits Phytopharmaceutiques des Professionnels

**Lire attentivement les étiquettes avant toute utilisation et respecter strictement les usages, doses, conditions et précautions d'emploi. Usages autorisés, mode d'emploi et doses : se référer à la notice et à l'étiquette et/ou [www.desangosse.fr](http://www.desangosse.fr) et/ou [www.phytodata.com](http://www.phytodata.com)**

---

**PRODUIT POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRECAUTION.  
AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ETIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.**